

17 novembre 2022

CAPITAL MARKET DAY CREATION D'AMPERE

LA CFE-CGC REGRETTE L'ABSENCE
D'ÉLÉMENTS CONCERNANT LA
STRUCTURE JURIDIQUE AINSI QUE
LES IMPACTS SOCIAUX INHÉRENTS.

LE CONTEXTE

Le 8 novembre, la direction a annoncé sa volonté d'étendre son terrain de jeux dans le nouveau monde de la mobilité. Elle a pris la décision d'identifier les mailles de ces nouveaux business et d'y concentrer ses ressources en s'appuyant sur les compétences d'acteurs spécialisés.

Selon la direction :

- Ces nouveaux partenariats sont nécessaires car nous n'avons ni la taille, ni les moyens pour adresser la totalité de ces activités.
- Ce projet apporte une orientation stratégique pour la 3^{ème} phase du plan Renaultion : la Révolution.

Celle-ci dessine une nouvelle structure d'entreprise jamais mis en œuvre jusqu'à ce jour dans l'industrie automobile au sein d'un constructeur historique.

Mais qu'en est-il du volet social ?

Si vous avez des questions ou des retours à nous faire, contactez-nous à cette adresse : cfecgctechno@gmail.com



La CFE-CGC du groupe Renault comprend les enjeux de cette transformation. Cependant, cette présentation de l'évolution stratégique du groupe n'aborde à aucun moment l'aspect social et nous le regrettons.

Les salariés, en plus des données présentées, attendent d'autres éléments concrets comme :

- la répartition des effectifs dans les différentes entités,
- la forme juridique de celles-ci,
- les organigrammes associés des personnes qui les composeront,
- la structuration du corps social (IRP, CSE Social...).

Les dossiers qui sont remis aux instances représentatives locales et centrales devront répondre à ces interrogations légitimes.

Pour le moment ceci est encore très conceptuel et il reste énormément de travail. La phase d'écriture du script étant finalisée, place à la réalisation de cette 3^{ème} phase du plan. Nous ne devons pas compromettre les efforts consentis par tous les salariés ces dernières années.

Ces travaux, d'une ampleur historique, ne pourront se faire sans la motivation et l'engagement profond des équipes, le tout soutenu par une juste rétribution.

Lors de notre CSE extraordinaire du 08/11/2022, la direction nous a partagé un dossier explicatif de plus de 220 pages en vue de la consultation des élus lors **d'un prochain CSE le 02 /12/2022.**

Les redescentes d'informations par les directions n'ont pas permis de rassurer les salariés et nombreux sont venus nous questionner.

Contrairement à certaines OS qui se sont empressées de "Crier au LOUP", la CFE-CGC RENAULT Guyancourt a compilé les dossiers similaires remis aux différents CSE des établissements d'IDF afin de les analyser en profondeur. Malgré ces "pavés", tout ceci ne nous paraît pas abouti, les explications restent floues et nécessitent des précisions de la part de la direction.

La CFE-CGC RENAULT Guyancourt interpellera la direction et posera les questions suivantes avant de se positionner.

LA STRATEGIE :

- Quel est le positionnement des marques vis-à-vis d'Ampère et de Power ?
- Pouvez-vous nous lister et détailler les 6 process digitaux dans le cadre de la nouvelle structure ?
- Comment seront gérées les synergies Plateforme / voiture entre Horse et Ampère ?
- Que va devenir RENAULT DIGITAL ?
- Pouvez-vous nous clarifier la structure de « The Futur is Neutral »?
 - o Des salariés de l'établissement seront-ils transférés dans cette structure ?
 - o Et pourquoi les instances n'ont pas été informées ?
- Quel est le coût estimé pour la mise en œuvre de ce projet ?
- Quelle sera la stratégie de gestion des données Véhicules avec cette réorganisation ?
- Quelle sera la stratégie pour les propriétés intellectuelles et les brevets avec cette réorganisation ?
- Quelle est la stratégie pour le VU avec Flexis et Hyvia ?
- Quelles refacturations entre entités ? Quelle sera l'instance d'arbitrage pour ces refacturations ?

L'ORGANISATION :

- Pouvez-vous nous clarifier la structure et la composition de POWER ?
- POWER sera-t-il un seul établissement multi-sites ?
- Quel modèle de relations contractuelles entre RENAULT S.A.S et ses futures Filiales ou entre les filiales ?
- Comment sera géré l'anticyclique des projets véhicules (lissage de la charge une fois les entités créées) ?
- Quel sera le rôle d'un manager dans ces nouvelles structures ?
- Quel sera le Span Of Control de ces nouvelles structures ?
- Quelle est l'évolution d'effectif des managers avant / après cette réorganisation ?
- Est-ce que tous les établissements d'Ile de France (Guyancourt, ...) vont être fermés, et si oui quand ?

LE SOCIAL :

- A partir d'aujourd'hui quelle est la stratégie de mobilité Inter-directions ?
- Une fois les nouvelles structures posées qu'elle sera la stratégie de mobilité inter-structure ? Des métiers « Bleu » et « Gris » existeront-ils et quid des « Observatoires Des Métiers ».
- Des projets de réorganisations au sein de l'ingénierie et des fonctions supports sont-ils envisageables d'ici la création ces nouvelles entités ?
- Quelle sera la stratégie de gestion des compétences et de parcours de carrière au sein des nouvelles structures ?
- Quel sera le ratio entre reconversion et embauches au-delà des 250 embauches prévues en 2023 chez Ampère ?
- Quel sera le ratio entre reconversion et embauches chez Power.
- EDCM : Les pesées de poste seront faites selon l'ancien modèle en 2023. Est-ce qu'il est prévu de refaire une pesée de poste selon les nouvelles structures ?
- Comment sera dimensionnée la fonction RH au sein de ces nouvelles structures pour accompagner ces changements en 2023 ?



RETROUVEZ NOS ACTUS SUR L'APPLI CFE-CGC GROUPE RENAULT
www.cfecgc-intercentre-renault.fr